

Favoriser la **sécurité des usagers**

→ lié à l'histoire de sa création

Œuvrer pour un **partage plus équilibré de l'espace public**

→ Aménagement urbain, Code de la rue, Marche en ville

Faire adopter des **mesures de modération de la circulation**

→ Réduction de l'excès automobile et de la vitesse

Améliorer les **conditions de vie en milieu urbain**

→ Reconquête de l'espace public

→ Implication des habitants et des usagers



Réduction du trafic aux abords de l'école : les leviers pour agir

- L'approche du sujet des abords d'école est pour Rue de l'avenir celle de la sécurité des élèves avec deux conditions préalables :
 - La réduction de la vitesse et **la réduction du trafic motorisé** Ce second préalable recoupe les préoccupations pour améliorer la qualité de l'air.
- 4 leviers pour agir :
 - **La réglementation** : on sait l'utiliser et il faut faire connaître les initiatives de ville en ville, d'école à école
 - **L'aménagement et le plan de circulation** : on commence à étudier et on progresse
 - **Le plan de circulation et la lutte contre le transit** : un changement de paradigme en cours avec la primauté de l'espace public
 - **Les changements de comportement** : le chantier est devant nous

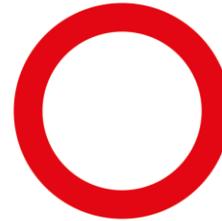
- **La réglementation : on sait faire, il faut faire connaître les initiatives**

Statut de la rue

Aire piétonne / Aire piétonne temporaire / Interdiction de circuler / Zone de rencontre



de 8 h à 8 h 45
de 16h 15 à 17h



de 8h à 8h 45
de 16h 15 à 17h



Limitation de vitesse à 30km/h

Panneau 30



Zone 30 : impact sur le transit



Ville 30



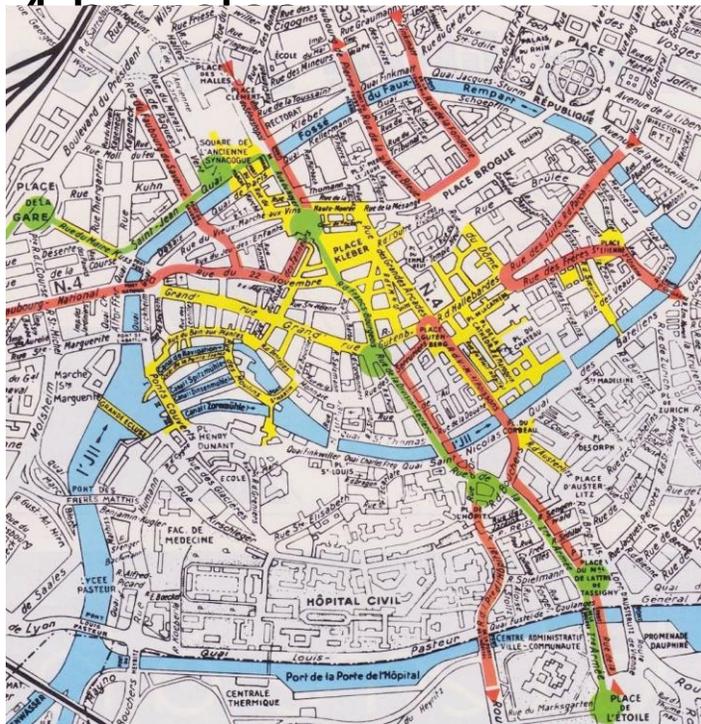
[GuideRuesScolairesRueDeLavenir.pdf](#)



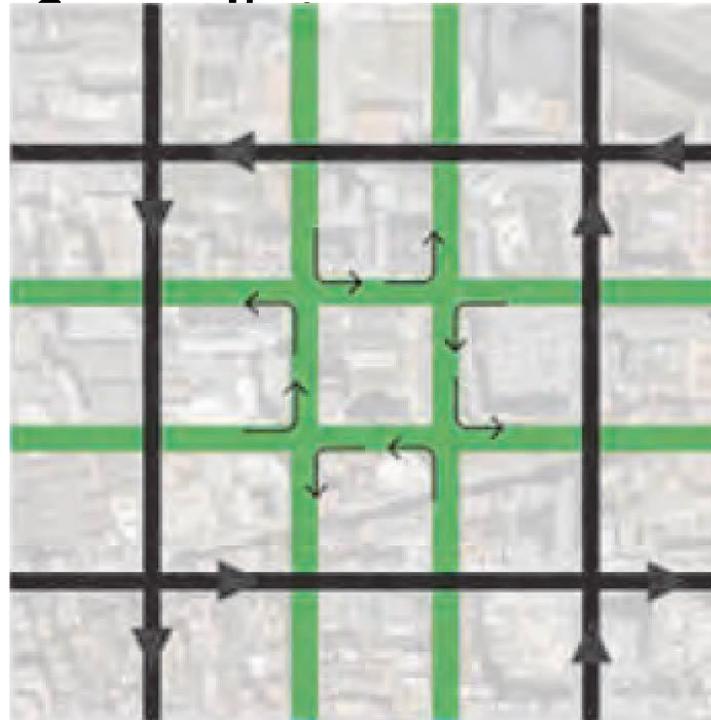
A paraître ADAV Lille

- **L'aménagement : on commence à étudier**
 - La localisation de l'école / Le parking à distance / Le parvis
- **Le plan de circulation et la lutte contre le transit : un changement de paradigme en cours avec la primauté de l'espace public**

Strasbourg (1992)



Barcelone (2017)



Paris (2022)



- **Des changements de comportement : le chantier est devant nous**
- **S'autoriser à s'approprier l'espace public** que représente l'abord de l'école pour qu'il devienne un espace de convivialité, un espace de transition pour les enfants, et pourquoi pas un espace de jeu;
- **Agir collectivement contre les comportements incivils** des automobilistes/parents d'élèves aux abords de l'école
- **Modifier ses habitudes et promouvoir la marche et l'usage du vélo**
Ecomobilité scolaire / PDES/

- **Conclusion :**

Les enjeux de la réduction du trafic montrent la nécessité d'une convergence sur les territoires de l'approche qualité de l'air et de l'approche sécurité aux abords et sur le chemin de l'école.

Un travail collectif sur les changements de comportements est prioritaire

Mouvement des parents d'élèves en Espagne, à Bruxelles, en Angleterre.....





Merci de votre attention !
www.ruedelavenir.com